

COMMUNE DE BRANCEILLES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 A 20H30

Présents : Sabine SABATIER - Richard GIBERT - Michel RAMEAU - Sylvain GISCARD -
Joséphine LEDOUX - Philippe LEYMAT - Yves EVENO

Absents excusés : Remi DELATOUCHE - Sonia HOCHARD (pouvoir à Yves EVENO).

Absent : Eric HUBAUD

Secrétaire de séance : Yves EVENO

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2022

Vote :

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

A la demande de Joséphine LEDOUX il est proposé que les débats prennent fin à 22H30.

CONTRACTUALISATION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL 2023/2025

Ce point ne fait pas l'objet d'une délibération mais est proposé au débat et/ou suggestions.

Le Département a demandé aux communes de transmettre pour le 21 octobre 2022, les projets communaux proposés à l'obtention de subvention par le département pour la période 2023-2025.

Projets envisagés :

L'atelier communal : 85 600€ HT (Taux 25% plafonné à 15 000 €) – (DETR obtenue : 42 800 €).
Ce projet devra faire l'objet d'une demande auprès des services afin de connaître la nécessité ou pas de l'inscrire dans la nouvelle demande de contractualisation.

Le Séchoir : 150 000 € HT (Taux 25% plafonné à 15 000 €) travaux à réaliser en 2023

L'aménagement d'un jardin Fruit'Art : 35 000€ HT (Taux 25% plafonné à 25 000 €) à réaliser en 2023

L'aménagement d'un lieu de vie communal, salle de répétition, salle de cours (priorité 5) :
500 000€ HT.

Joséphine LEDOUX demande s'il ne faudrait pas revoir ce projet avec simplement mise hors d'eau et hors d'air, une dalle, réhausser le plancher et mettre propre le rez-de-chaussée.

L'isolation par l'extérieur de l'école (priorité 3 des travaux) à réaliser en 2024. Prévoir de faire toutes les demandes possibles de subventions